



Voici en intégralité le communiqué de presse du Directeur Général du CCERE (Centre Commerce Extérieur et des Relations Extérieures).

Dans le cadre de la GESTION DES AFFAIRES ENTRE VODAFONE-CAMEROUN (filiale camerounaise du groupe néerlandais AFRIMAX, propriétaire de ladite entreprise) ET SES DIVERS PARTENAIRES EN REPUBLIQUE DU CAMEROUN, le CCERE (Centre Commerce Extérieur et des Relations Extérieures) constitué en conseil stratégique à cet effet, communique à l'attention des institutions et de la presse nationale et internationale

Préambule

Face aux divers risques et dangers générés par l'action de la société AFRIMAX VODAFONE-CAMEROUN, L'Etat du Cameroun et les divers acteurs économiques camerounais, partenaires de bonne foi à ce projet ont décidé de prendre des mesures diverses afin non seulement de préserver la sécurité nationale et l'ordre public, mais aussi à sécuriser juridiquement et économiquement les investissements faits par les entrepreneurs camerounais entrés en commerce de bonne foi avec cette entité dont les actions, après plusieurs enquêtes et plaintes ce sont avérées douteuses et susceptibles de causer d'importants préjudices nocifs à l'intérêt général et aux intérêts particuliers de plusieurs natures(investisseurs nationaux , banques, employés, fournisseurs...) participant au commerce juridique dans cette affaire. Le

Communiqué suivant porte sur :

DE L'ILLICEITE ET DE L'ILLEGALITE DES ACTIONS D'AFRIMAX

Les faits constitutifs de l'illicéité et de l'illégalité de l'action au Cameroun de la Filiale AFRIMAX, à travers la firme Vodafone Cameroun qui violent non seulement les principes internationaux en matière de financement et d'investissements internationaux, mais aussi la législation et la réglementation nationale dans son secteur d'activité. Au niveau International, la firme Afrimax s'est trouvée incapable à respecter les diverses exigences de transparence sur l'origine des capitaux investis illégalement en République du Cameroun Au niveau national la violation des normes législative et réglementaire camerounaises en relatives aux régimes d'établissement et d'exploitation des réseaux et fournitures des services de communication électronique par le rachat d'une licence attribuée à une autre entité à savoir Northwave SARL, ce refusant de solliciter une licence en son nom propre, la cession de licence étant interdite.

LES ENJEUX ECONOMIQUES DE L'ETAT DU CAMEROUN FACE AUX ACTIONS D 'AFRIMAX.

La société AFRIMAX a opté pour un choix illégal, précipité et suspect. pourtant l'Etat du Cameroun à travers plusieurs facilités juridiques, économiques, politiques et diplomatiques incite l'installation en terre camerounaise d'investisseurs étrangers sur son territoire en y développant des dispositifs novateurs et incitatifs de diverses natures. Dans ses relations avec les partenaires nationaux du secteur des télécoms et du monde des affaires, AFRIMAX-VODAFONE CAMEROUN, a été accusée pars tous les acteurs du secteur (ORANGE, MTN, CAMTEL et VIETTEL de concurrence déloyale, tout en violant les termes des accords contactés avec ses partenaires du monde des affaires par des abus graves et le non respect d'obligations, ces affaires étant pendantes devant les juridictions pénales civiles, et militaires camerounaises.

DE L'INANITE DESACTIONS D'AFRIMAX VODAFONE-AFRIMAX FACE AUX ENJEUX DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE AU CAMEROUN

Dans sa politique liée à l'emploi et à la sécurité sociale de ses employés, dont la majorité est constitué des jeunes, parfois surqualifiés, AFRIMAX- VODAFONE CAMEROUN dans son fonctionnement illégal, n'a pas respecté ses divers engagements, tout en violant les normes relatives au Droit du travail et de la sécurité sociale, appelant un rappel du gouvernement de la république a travers l'action du Ministère du travail et de la sécurité sociale ; De plus, elle a procédé à la mise en chômage d'un grand nombre de jeunes diplômés dans le non-respect des normes du travail suscitant ainsi des germes d'une instabilité sociale, et générant des actes constitutifs de troubles à l'ordre public dans les lieux de rassemblement de ces derniers, réclamant leurs droits violés par leur employeur agissant dans l'illégalité.

DES MENACES TRANSNATIONALES GÉNÉRÉES PAR DES ACTIONS D'AFRIMAX-VODAFONE SUR LES PLANS POLITICO-STRATEGIQUE ET SECURITAIRE

Au niveau stratégique et sécuritaire, les violations des normes de transparence sur l'origine des capitaux, suspectés de provenir des sources criminelles à travers le blanchiment des

capitaux qui font peser de forts soupçons de financements d'activités illicites et transnationales, et du terrorisme faisant l'objet d'enquêtes diligentées par les services de la Police judiciaire et des forces de police internationales. A l'heure actuelle, le Président du Groupe AFRIMAX est en fuite et d'autres faisant objet d'enquêtes et des mesures d'interdiction de sortie du territoire national,(les Directeurs Général et Financier) sont aussi visés par la justice dans la perspective d'y voir clair dans cette affaire, pour agir dans le sens de la préservation de l'intérêt général, et des intérêts particuliers mis en cause.

Le Directeur Général

IBRAHIM ZAKARI